

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal de Mûrs-Érigné (Maine & Loire)

Mardi 02 juin 2026 à 19h30

**EXTRAIT du registre des DÉLIBÉRATIONS**  
de la 3<sup>ème</sup> séance

Date de la convocation :	27 mai 2026
Conseillers en exercice :	29
Conseillers présents :	26
Procurations :	3
Publication de la liste :	08 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Mûrs-Érigné se sont réunis, salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de **Monsieur Fabien VÉTEAU, maire** :

**Présents :**

Fabien VETEAU, Maire

Mme et Mrs Odile GINESTET, Yann GUEGAN, Philippe CAREAU, Bérenger BINET, Sandrine NGUYEN, Alain JUDALET, Chantal PLEURDEAU, Christophe RAMBAULT, Jean PESCHER, Eléonore DELAHOUSSE, Nathalie FOSCHIA, Yoann BURET, Barbara CASTANER ADELAIDE, Jacques GUIRONNET, Nathalie GOUABAU, Jacques BERGOFFEN, Jennifer KOCHOKIAN formant la majorité.

Mmes et Mrs Marie PERIGOT, Christelle CAILLEUX, Philippe MARTIN, Franck COQUEREAU, Laurence JOIGNON.

**Représentés :**

Angélique PERRINE-KAHN par Fabien VETEAU  
Agnès KLESSE par Christophe RAMBAULT  
Delphine BAZANTÉ par Eléonore DELAHOUSSE.

Quorum : 25/15

**Secrétaire de séance :**

Jennifer KOCHOKIAN

## 22 - Validation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 avril 2026

Rapporteur : Fabien VETEAU, maire

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29.

**CONSIDERANT** la transmission du projet de procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 7 avril 2026 aux membres du conseil

**Le Conseil municipal**, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 7 avril :

- Approuve ce document

À L'UNANIMITÉ (29 voix pour)

La secrétaire de séance  
Jennifer KOCHOKIAN



Monsieur le Maire  
Fabien VÉTEAU

